



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT POUR L'EXERCICE 2026 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2026-2027-2028

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ D'AUCLAIR :

Avis, est par les présentes donné ;

QUE le budget de fonctionnement et le programme triennal d'immobilisation pour les années 2026-2027-2028 seront déposés lors de la séance extraordinaire du conseil municipal d'Auclair qui se tiendra le 22 décembre 2025 à 19h à la salle habituelle du conseil (bibliothèque). Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal.

Donné à Auclair ce 10 décembre 2025 ;

Dominique Létourneau, directrice générale

dg@municipaliteauclair.ca

581-337-1276